

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA SOIXANTE-DEUXIEME SEANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 21 février 1980, à 10 h 30.

Président : M. D.S. McPhail (Canada)

PRESENTS A LA TABLE DU COMITE

<u>Algérie</u>	:	M. A. BENYAMINA
<u>Allemagne, République fédérale d'</u>	:	M. G. PFEIFFER M. N. KLINGLER
<u>Argentine</u>	:	M. A. DUMONT M. C.A. PASSALACQUA
<u>Australie</u>	:	M. A. BEHM M. M. WICKES
<u>Belgique</u>	:	M. A. ONKELINX M. J.M. NOIRFALISSE
<u>Birmanie</u>	:	U SAW HLAING U NGWE WIN
<u>Brésil</u>	:	M. S. de QUEROZ DUARTE
<u>Bulgarie</u>	:	M. P. VOUTOV M. P. POPTCHEV M. I. SOUTIROV
<u>Canada</u>	:	M. D.S. McPHAIL M. J.T. SIMARD
<u>Chine</u>	:	M. YU PEI-WEN M. LIANG YU-FAN M. YANG HU-SHAN M. XU LIU-GEN Mme GE YU-YUN
<u>Cuba</u>	:	Mme V. BOROWDOSKY JACKIEWICH
<u>Egypte</u>	:	M. M. EL-BARADEI M. N. FAHMY
<u>Etats-Unis d'Amérique</u>	:	M. M. DALEY M. P. SAIGADO M. J. CALVERT M. S.E. FITZGERALD
<u>Ethiopie</u>	:	M. F. YOHANNES
<u>France</u>	:	M. F. de La GORCE M. M. COUTHURES

PRESENTS A LA TABLE DU COMITE (suite)

<u>Hongrie</u>	:	M. I. KOMIVES M. C. GYORFFY M. A. LAKATOS
<u>Inde</u>	:	M. S. SARAN
<u>Indonésie</u>	:	M. M. SIDIK M. I.M. DAMANIK M. HARYOMATARAM
<u>Iran</u>	:	M. D. AMERI
<u>Italie</u>	:	M. V. CORDERO di MONTEZEMOLO M. M. MORENO M. C. FRATESCHI M. F. DE LUCA
<u>Japon</u>	:	M. Y. OKAWA M. T. NONOYAMA M. R. ISHII M. M. MIYATA
<u>Kenya</u>	:	
<u>Maroc</u>	:	M. M. CHRAIBI
<u>Mexique</u>	:	M. A. GARCÍA ROBLES M. M.A. CACERES
<u>Mongolie</u>	:	M. D. ERDEMBILEG M. L. BAYART
<u>Nigéria</u>	:	M. T.O. OLUMOKO
<u>Pakistan</u>	:	M. M. AKRAM
<u>Pays-Bas</u>	:	M. R. FEIN M. H. WAGENMAKERS
<u>Pérou</u>	:	
<u>Pologne</u>	:	M. B. SUJKA M. A. OLSZOWKA M. H. PAC M. J. CIALOWICZ

PRESENTS A LA TABLE DU COMITE (suite)

<u>République démocratique allemande</u> :	M. G. HERDER M. M. GRACZYNSKI M. KAULFUSS
<u>Roumanie</u> :	M. C. ENE M. T. MELESCANU
<u>Royaume-Uni</u> :	M. D.M. SUMMERHAYES
<u>Sri Lanka</u> :	M. I.B. FONSEKA
<u>Suède</u> :	M. C. LIDGARD M. S. STRÖMBÄCK
<u>Tchécoslovaquie</u> :	M. M. RUŽEK ^{OV} M. P. LUKES ^V M. E. ZAPOTOCKÝ ^{OV} M. J. JIRUSEK
<u>Union des Républiques socialistes soviétiques</u> :	M. V.L. ISSRAELIAN M. V.I. OUSTINOV M. E.K. POTYARKINE M. A.I. TIOURENKOV
<u>Venezuela</u> :	M. A.R. TAYLHARDAT
<u>Yougoslavie</u> :	M. D. DJOKIĆ M. M. MIHAJLOVIĆ
<u>Zaïre</u> :	M. BUKETI-BUKAYI
<u>Secrétaire du Comité du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général</u> :	M. R. JAIPAL

Le PRESIDENT (Canada) (traduit de l'anglais) : Je déclare ouverte la soixante-deuxième séance plénière du Comité du désarmement. Conformément au projet de calendrier des réunions du Comité, cette séance est consacrée à l'examen du point 3 de l'ordre du jour, intitulé "Arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'utilisation ou la menace d'utilisation d'armes nucléaires".

A notre séance officieuse d'hier, le Comité a déjà entamé l'examen de cette question, et nous avons eu, je crois, un utile échange de vues sur la façon de traiter cette question dans les jours à venir.

Je n'ai pas d'orateurs sur ma liste pour la présente séance plénière. Une délégation désire-t-elle prendre la parole ?

M. AKRAM (Pakistan) (traduit de l'anglais) : Ma délégation n'avait pas et n'a toujours pas l'intention d'aborder le fond de la question qui nous est soumise, à savoir celle des garanties de sécurité pour les Etats non dotés d'armes nucléaires. Nous ferons la semaine prochaine une déclaration appropriée, dans laquelle le chef de ma délégation exposera le point de vue du Pakistan sur divers points de l'ordre du jour. Pourtant, je ne veux pas laisser passer cette occasion sans rappeler, à cette séance officielle, l'importance que nous attachons à cette question et à l'ouverture rapide de négociations à ce sujet, notamment sur l'établissement d'un groupe de travail ayant le mandat clairement défini d'entamer des négociations en vue de la conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'utilisation ou la menace d'utilisation d'armes nucléaires.

Le PRESIDENT (Canada) (traduit de l'anglais) : Y a-t-il d'autres orateurs ? Sinon, je voudrais consulter le Comité sur l'opportunité qu'il y a à tenir une séance officieuse immédiatement après cette séance plénière pour poursuivre la discussion sur le point 3 de l'ordre du jour. Par ailleurs, le Comité voudra peut-être consacrer le temps dont il dispose ce matin à des consultations officieuses entre délégations. A cet égard, je rappelle qu'une séance officieuse sur la question des armes radiologiques est prévue pour cet après-midi à 15 heures. Cependant, il n'est pas inconcevable que durant une réunion officieuse tenue ce matin à la suite du débat sur le point 3 de l'ordre du jour, nous puissions aborder la discussion sur les armes radiologiques. Le Comité préfère-t-il consacrer le reste de la matinée à des consultations ou passer immédiatement à une séance officieuse ?

M. DJOKIĆ (Yougoslavie) (traduit de l'anglais) : Ma délégation appuie votre seconde suggestion, tendant à passer immédiatement à la séance officielle. Si nous avons le temps d'aborder la question des armes radiologiques, nous pourrions nous efforcer de terminer la discussion ce matin même afin de nous rendre libres pour l'après-midi.

Le PRESIDENT (Canada) (traduit de l'anglais) : La proposition du représentant de la Yougoslavie est à mon avis tout à fait opportune, en ce sens qu'elle nous permettra d'utiliser notre temps de la façon la plus efficace. S'il n'y a pas d'objection, nous passerons donc à la séance officielle.

Il en est ainsi décidé.

La prochaine séance plénière du Comité du désarmement aura lieu le mardi 26 février à 10 h 30. La séance est levée.

La séance est levée à 10 h 50.